

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

PROJET DE CREATION DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE SALAVERT
(YTRAC – CANTAL)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC (CABA)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Pierre MATHONIER, Président de la CABA

RCS / SIRET

2 4 1 | 5 0 0 | 2 3 0 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	surface d'emprise de 99 965 m ² (<10 ha) et surface d'emprise au sol du bâti comprise entre 10 000 et 40 000m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une zone d'activités économiques sur un terrain d'assiette de 99 965 m² :

- 8 plateformes indépendantes en déblais ou remblais de 4172 m² à 11 229 m², dont 80% au maximum pourront être imperméabilisés
- une voirie centrale avec un espace partagé cyclistes/piétons
- gestion des eaux pluviales collective : 3 bassins de rétention seront créés (stockage des eaux de pluie d'occurrence vingtennale) et associés à un réseau de noues et de fossés d'infiltration
- Mise en place de déshuileurs/débourbeurs en sortie de chaque plateforme et lot commercialisable
- Végétalisation du site pour optimiser son intégration paysagère et améliorer la biodiversité : plantation d'essences indigènes uniquement.

Imperméabilisation des sols limitée : sur 9,99ha de projet, 42% de la surface totale sera imperméabilisée (voirie, plateformes commercialisées)

4.2 Objectifs du projet

- desserrer la saturation foncière du Bassin d'Aurillac, les 3 zones d'activités économiques communautaires étant commercialisées à 88% ;
- accompagner des projets industriels, artisanaux ou de services les plus structurants en termes d'emploi et de valeur ajoutée territoriale et qui nécessitent du foncier économique disponible ;
- conforter l'attractivité économique du territoire en cohérence avec les objectifs posés par le Scot et le projet de territoire de la CABA.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1. Au préalable mise en place des mesures d'évitement des impacts sur les milieux naturels : positionnement des filets anti-amphibiens, mise en défens des zones les plus sensibles (zones humides préservées, flore protégée...).
2. Terrassement en déblais/remblais des plateformes, des bassins de rétention et de la voirie centrale. Evacuation des matériaux excédentaires (estimés à 5%).
3. Mise en oeuvre des mesures ERC : compensation des zones humides
3. Viabilisation des plateformes, pose des réseaux secs et humides
4. Végétalisation du site, plantation de haies, création d'hibernaculums et pose de nichoirs à chauves-souris

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zones d'activités permettra l'implantation d'activités industrielles et artisanales structurantes.

La gestion des eaux pluviales sera de la responsabilité de la CABA (gestion des bassins de rétention)

Le gestionnaire de la ZAE mettra en place un règlement de la zone fixant les mesures à mettre en oeuvre par les acquéreurs : respects des normes environnementales, gestion des pollutions sur la plateforme...

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de création de la ZAE de Salavert est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau. Ce projet relève de plusieurs rubriques du décret R214-1 du Code de l'Environnement modifié par décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 - art. 3 :

- 2.1.5.0. Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet (surface BV interceptés + Emprise projet = 17,57ha)

- 3.3.1.0. Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en état (projet : 1687 m² de zones humides détruites)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Déblais/remblais pour aménagement de la voirie :	22 000 m ³
Déblais/remblais pour aménagement des plateformes :	120 000 m ³
Déblais pour création bassins de rétention :	20 000 m ³ (dont 11 500 m ³ évacués)
Végétalisation :	
- ensemencement :	99 000 m ²
- plantations arbustes :	2800 unités
- plantation d'arbres :	250 unités

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Ytrac (Cantal)
Lieu-dit Salavert

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°23'15"E Lat. 44°53'33"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Point d'arrivée :

Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'État dans le département du Cantal, approuvé le 28 avril 2011
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Délimitation des zones humides réalisée dans le cadre des études préalables (critères végétation ou pédologie), en 2018
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 est situé à 4 km du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 20 000 m3 de terre végétale et matériaux terreux divers
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts bruts du projet (avant mesures de réduction et de compensation des impacts) : - destruction de prairies mésophiles pâturées (90 000 m ²) - destruction de 1687 m ² de prairies humides - destruction de 50 ml de haie monostratifiée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts bruts du projet (avant mesures de réduction et de compensation des impacts) : - destruction de prairies mésophiles pâturées (90 000 m ²) - destruction de 1687 m ² de prairies humides - destruction de 50 ml de haie monostratifiée
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une voirie centrale raccordée à la ZAC d'Esban et à la RD153
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Création d'une voirie et plateformes à destination d'activités artisanales et industrielles

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une voirie interne et de plateformes à destination d'activités artisanales et industrielles
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un éclairage public au sein de la future ZAE
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions liées à la circulation
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets des eaux pluviales au sein des zones humides puis du ruisseau de Quitiviers après traitement à la plateforme et infiltration au sein de noues végétalisées.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur le cadre paysager (dominante agricole/bocager)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression de 90 000 m ² de prairies de pâturage et 8000 m ² de grandes cultures (blé/maïs)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

De manière générale : mesure d'évitement et de réduction des impacts :

Période de travaux adaptée aux enjeux écologiques (hors des périodes de reproduction)

Préservation des milieux existants : alignements d'arbres, zones humides, haies...

Limitation de l'imperméabilisation des sols à l'échelle de l'emprise du projet (environ 42% des 9,99 ha du projet)

Plantation de haie vive : 150 ml

Création de micro-habitats pour la faune : hibernaculums, nichoirs à chauves-souris

Végétalisation du site à l'aide d'essences indigènes : amélioration du cadre paysager et de la biodiversité du site.

Limitation des impacts sur les habitations riveraines : plateformes en retrait des habitations les plus proches, végétalisation...

Compensation de ZH : restauration in situ de prairies humides et mares (3075 m² soit 182%)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NON car d'après notre analyse des impacts et des mesures d'évitement et de réduction envisagées, l'impact résiduel du projet sur les enjeux écologiques, humains et paysagers sont faibles à négligeables.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au sein de la notice explicative en annexe	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Au sein de la notice explicative en annexe	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Au sein de la notice explicative en annexe	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- ZAE_Salavert_Cas par cas : notice de détail de l'état initial du site, description du projet et présentation des impacts et mesures ERC
- Etude acoustique (état initial et état futur)
- Méthodologie des inventaires naturalistes
- Orientation d'Aménagement et de programmation du site (Extrait du PLUi-H)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Aurillac

le,

20 juillet 2021

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus